



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 87046

Texte de la question

Mme Marguerite Lamour attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la permanence des soins en région Bretagne. Un certain nombre d'organisations ont exprimé leurs préoccupations, notamment leur souhait de voir mettre en oeuvre une disposition obligatoire applicable à l'ensemble des médecins libéraux sur tout le territoire régional et ont donc interpellé les pouvoirs publics en ce sens. Elle le remercie de bien vouloir lui apporter le point de vue du Gouvernement sur le sujet et lui communiquer les orientations qui devraient être prises en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87046

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2058